

Projet pôle Lycée

Enquête publique conjointe sur le territoire de la commune de Villeparisis (32 rue de Ruzé – 77 270), préalable.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE PÔLE LYCÉE

DU LUNDI 1^{ER} MARS AU MARDI 16 MARS INCLUS

L'enquête publique préalable conjointe concerne la **déclaration d'utilité publique des travaux et des acquisitions nécessaires à la réalisation d'un pôle lycée**. Le parcellaire destiné à identifier les propriétaires.

Le Commissaire enquêteur est M. Jacques DAUPHIN

CONSULTATION DU DOCUMENT

- Consulter l'original du dossier d'urbanisme au 32 rue de Ruzé - 77270 Villeparisis
- Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30
- Le samedi de 9h30 à 12h30
- Sur rendez-vous et uniquement pour les propriétaires

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

- Une réponse écrite est disponible en ligne sur villeparisis@villeparisis.fr
- Une réponse écrite est également disponible au 32 rue de Ruzé - 77270 Villeparisis

PRÉSENCE DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

AU BUREAU DE L'URBANISME, 32 RUE DE RUZÉ - 77270 VILLEPARISIS

- Lundi 1^{er} mars de 14h à 17h
- Mercredi 10 mars de 9h30 à 12h30
- Mardi 16 mars de 14h à 17h

villeparisis
Mairie de Villeparisis - Service Urbanisme
M. DAUPHIN - Tél. 01 67 57 57 57 ou 01 67 57 57 57
c.m.d@villeparisis.fr

- à la déclaration d'utilité publique des travaux et des acquisitions foncières nécessaires à la réalisation d'un pôle Lycée sur le territoire de la commune de Villeparisis,
- au parcellaire destiné à identifier les propriétaires et les titulaires de droits réels et à déterminer exactement les parcelles à acquérir nécessaires à la réalisation de ce projet.

Cette étape importante du projet vise à recueillir les observations du public.

Pour cette enquête publique, Monsieur Jacques DAUPHIN, a été désigné commissaire enquêteur.

Vous avez la possibilité de consulter en ligne les éléments du dossier.

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie de Villeparisis aux dates et heures suivantes :

- Lundi 1er mars 2021 - 14h à 17h
- Mercredi 10 mars 2021 - 9h30 à 12h30
- Mardi 16 mars 2021- 14h à 17h

Documents

[Rapport et conclusions CE pôle lycée](#)